

Genre du véhicule	Marque de fabrique		4 5 0 0	Modèle	Bordereau-type		
Chariot de travail (Véhicule spécial)	F O R D		avec pelle chargeuse 740 pelle excavatrice AR 755	année	N°		
Caractéristiques "4500" latéralement s. carénage moteur. - "FD" en préfixe au no moteur. - Pelle				Nombre de cylindres 3			
chargeuse montée à l'AV + pelle excav. déport. à l'AR Carburant diesel							
Constructeur du châssis FORD Motor Company, Belgique - Importateur FORD Motor Co (Switzerland). Zurich							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV sur boîte c.v. s. fixation suppl. pr. appareils auxiliaires							
N° du moteur frappé à gauche ou à droite, sur partie inférieure bloc-moteur, au centre							
Type du moteur P D - en ligne, vertical, OHV, à injection directe							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	3'294 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique ***)		Crochet remorquage:	Longueur 7'500		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4 ***)		sur demande	Largeur **)		
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'400	Hauteur 3'130		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *)		Voie arrière 1'400-1'900	Empattement 2'050		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel s. demande		Diam. de braq. 7,10	Porte à faux arr. 3'120 ++)		
Frein de service mécanique, à disques, sur les roues arrière (2 pédales avec verrouillage)							
2ème frein mécanique, à disques, sur arbre de renvoi +)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	1'030	3'640	4'670	Dimension	7,50-16	16,9-24	Longueur
	lesté avec de l'eau			Charge pneu	1'500	3'700	Largeur
	dans les roues avant				8 Ply	8 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position au centre - assistée hydraulique				Marque du moteur FORD-Major		C.V. frein 54 BHP	
Alésage		111,76		Course		111,76	
						C.V. impôts 16,75	
Forme de la carrosserie tracteur avec pelle chargeuse à l'AV et pelle excavatrice déportable à l'AR.							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	
+ 1 siège auxiliaire avec dossier et accoudoirs sur aile AR gauche + 1 siège de travail							

§)

Phares: marque	2/ BUTLERS	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	Bilux, symétriques	AV=	au-dessus des feux de position (orange)
Feux de position	2/ séparés, à l'AV des ailes AR	AR=	combinés avec feux stop (orange)
	2/ feux de gabarit sur pelle	Essuie-glace	
Feux arrières	2/ au-dessus f.stop + clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 103 dB
Réfecteurs	2/ séparés \varnothing 75 mm	Rétroviseur	
Feu stop	2/ comb.avec clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse	compte-tours + compteur-horaire
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	87 bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'200 t/min au moteur resp. 650 t/min à la prise de force.
Régulateur : à force centrifuge. Plombage; assurer et plomber vis limitation plein-gaz.
- **) Largeur : varie de cas en cas, selon pelle; max. 2'800 mm.
- ***) Transmission : 1. "boîte à vitesses 4 x 4" (boîte réversible à 4 vitesses) ou
2. boîte à 8 vitesses ou
3. boîte planétaire Select-0-Speed à 9 vitesses.
- +) 2ème frein : lorsque le véhicule est équipé de la boîte Select-0-Speed, celle-ci reprend la fonction de 2ème frein. (Décision CE du 15.3.65). - Frein de service avec arrêt.
- ++) Distance entre le volant et le point le plus avancé du véhicule = 3'840 mm

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir = sur pelle de chargement.
- La pelle de chargement doit être assurée et fixée à env. 2 m du sol.
- Le bras de la pelle déportable doit être complètement replié, fixé et équipé de nuit d'un feu de gabarit.

7574) §) Equipement : phares et feux de position : hauteur pour raisons techniques
feux arrières : placés à 965 mm du sol.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		4 5 0 0	Modèle	Bordereau-type			
Chariot de travail (Véhicule spécial)	F O R D		avec pelle chargeuse 740 pelle excavatrice AR 755	année	N°			
Caractéristiques "4500" latéralement s. carénage moteur. - "FD" en préfixe au no moteur. - Pelle chargeuse montée à l'AV + pelle excav. déport. à l'AR					Carburant diesel			
Constructeur du châssis FORD Motor Company, Belgique - Importateur FORD Motor Co (Switzerland) Zurich					Nombre de cylindres 3			
N° du châssis frappé	à droite, à l'AV sur boîte c.v. s. fixation suppl. pr. appareils auxiliaires							
N° du moteur frappé	à gauche ou à droite, sur partie inférieure bloc-moteur, au centre							
Type du moteur P D - en ligne, vertical, OHV, à injection directe								
Position du mot. avant	Frein-moteur							
Cylindrée 3'294 cm ³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm			
Temps 4	Transmission mécanique ***)		Crochet remorquage:		Longueur 7'500			
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4 ***)		sur demande		Largeur **)			
Entraînement arrière	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'400		Hauteur 3'130			
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 20 *)		Voie arrière 1'400-1'900		Empattement 2'050			
Nombre de pneus 4	Bloquage différentiel s. demande		Diam. de braq. 7.10		Porte à faux arr. 3'120 ++)			
Frein de service mécanique, à disques, sur les roues arrière (2 pédales avec verrouillage)								
2ème frein mécanique, à disques, sur arbre de renvoi +)								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm
A vide	1'030	3'640	4'670	Dimension	7.50-16	16,9-24	Sure Grip	Longueur
	lesté avec de l'eau			Charge pneu	1'500	3'700	All Serv.	Largeur
	dans les roues avant				8 Ply	8 Ply	GOOD YEAR	Hauteur
Gar. de fabr.								Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes				Porte à faux arr.
Direction: position au centre - assistée hydraulique				Marque du moteur FORD-Major			C.V. frein 54 BHP	
Alésage 111,76		Course 111,76					C.V. impôts 16,75	
Forme de la carrosserie tracteur avec pelle chargeuse à l'AV et pelle excavatrice déportable à l'AR.								
Nombre de places: total 1		(avant milieu arr.)			Places debout			
+ 1 siège auxiliaire avec dossier et accoudoirs sur aile AR gauche + 1 siège de travail								

§)

Phares: marque	2/ BUTLERS	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	Bilux, symétriques	AV=	au-dessus des feux de position (orange)
Feux de position	2/ séparés, à l'AV des ailes AR	AR=	combinés avec feux stop (orange)
	2/ feux de gabarit sur pelle	Essuie-glace	
Feux arrières	2/ au-dessus f.stop + clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 103 dB
Réflecteurs	2/ séparés \varnothing 75 mm	Rétroviseur	
Feu stop	2/ comb.avec clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse	compte-tours + compteur-horaire
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	87 bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'200 t/min au moteur resp. 650 t/min à la prise de force.
Régulateur : à force centrifuge. Plombage; assurer et plomber vis limitation plein-gaz.
- ***) Largeur : varie de cas en cas, selon pelle; max. 2'800 mm.
- ***) Transmission : 1. "boîte à vitesses 4 x 4" (boîte réversible à 4 vitesses) ou
2. boîte à 8 vitesses ou
3. boîte planétaire Select-0-Speed à 9 vitesses.
- +) 2ème frein : lorsque le véhicule est équipé de la boîte Select-0-Speed, celle-ci reprend la fonction de 2ème frein. (Décision CE du 15.3.65). - Frein de service avec arrêt.
- ++) Distance entre le volant et le point le plus avancé du véhicule = 3'840 mm

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir = sur pelle de chargement.
- La pelle de chargement doit être assurée et fixée à env. 2 m du sol.
- Le bras de la pelle déportable doit être complètement replié, fixé et équipé de nuit d'un feu de gabarit.

75747 §) Equipement : phares et feux de position : hauteur pour raisons techniques
feux arrières : placés à 965 mm du sol.